

## **Intervention du Syndicat CGT des Cheminots Actifs et Retraités de la SARTHE**

**Lundi 7 mars 2016 – Commémoration**

**74<sup>ème</sup> anniversaire de l'assassinat de Pierre SEMARD.**

***Mr le Maire, Mme la députée, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames, Messieurs les Responsables d'Organisations d'Anciens Combattants, Chers Camarades,***

Comme chaque année le syndicat CGT des cheminots de la Sarthe rend hommage à Pierre SEMARD tombé sous les balles d'un peloton d'exécution sur décision de l'occupant nazi le 7 mars 1942 à Evreux. Homme engagé, syndicalement et politiquement, il demeure une figure emblématique du résistant.

Il est notre héritage collectif, toutes générations de cheminots confondues. C'est aussi l'un des éléments constitutifs de notre culture cheminote avec ses valeurs et ses traditions de lutte que nos gouvernants et dirigeants voudraient voir disparaître.

Nous associons à son combat toutes celles et ceux, qui comme lui, sont entrés dans l'action et aux cheminots qui ont œuvré à rendre la liberté à notre pays. De nombreux patriotes et militants ouvriers syndicalistes, souvent communistes, ont été livrés par l'Etat Français aux nazis qui les ont fusillés comme ce fut le cas de Pierre SEMARD mais aussi des martyrs de Châteaubriant dont le jeune Guy MOCQUET, 17 ans.

Rappelons que notre corporation a payé un lourd tribut à la Paix, à l'indépendance et à la Liberté.

Le combat et l'engagement de Pierre SEMARD, celui de la classe ouvrière portés par la CGT et le PCF interdits, se retrouvent dans le programme du Conseil National de la Résistance baptisé « Les jours heureux ». Ce programme soutenu par les forces rassemblées de la résistance intérieure et présidé par Jean MOULIN, outre le plan d'action militaire pour libérer le pays, prévoyait un programme économique, politique, social et démocratique pour la reconstruction du pays.

A l'heure où les acquis de la Libération issus du CNR, tels que notre Sécurité Sociale et nos Services Publics, sont victimes d'attaques multiples, où la xénophobie et le racisme s'affichent au grand jour, où la paix mondiale est chaque jour plus menacée, la CGT a fait le choix de contribuer à la transmission, entre générations de cheminots, de ce qui a été et reste essentiel de notre histoire.

Connaitre et comprendre les acquis sociaux est indispensable aujourd'hui pour combattre les décisions politiques visant à les réduire sous prétexte de crise. Les salariés ne doivent pas être les victimes d'une crise dont ils ne sont pas responsables.

La montée des fascismes et des fanatismes, de tous les fascistes et tous les fanatiques, qu'ils soient identitaires ou d'inspiration religieuse, n'a rien de spontané. Elle se nourrit du désespoir généré par la crise capitaliste qui invite au repli sur soi. Dans ce marasme économique, les salariés souffrent et les patrons s'engraissent à coups de dividendes.

Les cheminots ne sont pas en reste face aux attaques conjointes du gouvernement et d'une Direction SNCF qui met en œuvre la loi du 4 août 2014 portant réforme du système ferroviaire avec comme

prolongement la négociation d'une Convention Collective Nationale qui acterait la mort de la réglementation actuelle à la SNCF (RH00077).

Dans les transports, les inquiétudes demeurent sur les Trains d'Equilibre du Territoire. Sur notre département, c'est l'axe Caen- Le Mans –Tours qui est visé. En effet, entre la libéralisation des autocars et la volonté de transférer cette compétence nationale aux Conseils Régionaux, il n'y a qu'un pas à faire pour les nouveaux élus régionaux alors que la Convention Régionale arrive à son terme.

Enfin, nous ne pourrions ici énumérer tous les coups portés aux salariés. La liste est longue et la souffrance ne peut être combattue que par la rue.

N'oublions pas que demain se déroulera la Journée de la Femme. L'Union Départementale vous invite à participer à la soirée débat à partir de 18h00, petite rotonde, rue d'Arcole, sur le thème « des 80 ans des congés payés et leur implication dans la vie des femmes ». Mais à la CGT, c'est tous les jours que nous les soutenons en défendant leurs droits, notamment l'égalité professionnelle et la lutte contre le sexisme.

L'homme, que nous honorons aujourd'hui, a subi des attaques syndicales puisqu'il fut l'un des 17000 révoqués suite à la grève générale des cheminots en 1920 qui permit d'obtenir le 1<sup>er</sup> Statut. Il fut démis de ses fonctions au Conseil d'Administration de la SNCF nouvellement constituée en 1938 pour avoir signé des tracts appelant à la grève. Preuve s'il en fallait du traitement de faveur des entreprises et des Gouvernements envers les syndicalistes. De nos jours, la condamnation politique des 8 ex salariés de GoodYear sur décision du Procureur de la République en est un triste exemple. Il faut broyer la révolte. Il faut que les salariés soient dociles avec les entreprises. A contrario, la CGT exige toujours une loi d'amnistie pour les syndicalistes.

En conclusion, Lucie AUBRAC, résistante qu'on ne présente plus, disait : « Le verbe résister doit toujours se conjuguer au présent ! ».

**Alors, Oui, Nous résistons !**

**Nous donnons rendez-vous à tous les cheminots, le mercredi 9 mars 2016 à l'occasion d'une journée de grève pour combattre le projet de Décret Socle qui nuirait gravement à leur santé et leurs conditions de travail.**

**Ce jour sera aussi l'occasion d'exiger le retrait de la Loi Khomri sur le Code du Travail.**

**La CGT appelle donc les cheminots, retraités, privés d'emplois à se mobiliser aux côtés de la Jeunesse lycéenne et étudiante.**

**La CGT appelle également à d'autres rassemblements notamment le 31 mars prochain pour dire non au programme de casse des conquits sociaux et oui au progrès social pour que les salariés vivent dignement au 21<sup>ème</sup> siècle !**

Le syndicat CGT des Cheminots Actifs et Retraités de la Sarthe vous remercie de votre attention et de votre présence en l'honneur d'un grand Camarade.

Merci.